



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932



RAPPORT D'ACTION
des services

de l'**ANNÉE 2023**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la Fondation est bénévole. Il est composé de 11 administrateurs.

Les statuts de la Fondation prévoient le renouvellement d'un tiers du Conseil tous les quatre ans.



Gilles ASTRUC
TRÉSORIER



Monique AUTISSIER
ADMINISTRATRICE



Kérim BERKANE
ADMINISTRATEUR



Patrice BOURGIER
SECRÉTAIRE



Anne BOURJADE
VICE-PRÉSIDENTE



Jean-Paul DEREMBLE
ADMINISTRATEUR



Hélène LEENHARDT
ADMINISTRATRICE



Sophie LEVY
VICE-PRÉSIDENTE
*Présidente de l'association
Les amis du Carrefour*



Philippe RIGAUX
ADMINISTRATEUR



Pascal SANZ
PRÉSIDENT



Michel SENGUWAN
ADMINISTRATEUR

Membre du Conseil d'administration depuis 1996, il en devint le Président de 2002 à 2007, puis le Directeur général de 2007 à 2015, et enfin, à nouveau, membre du Conseil d'administration.

Devenu président de la Fondation en 2002, Henri Naudet sauva celle-ci de la fermeture, annoncée par son prédécesseur, et à au moins deux reprises par la suite, lui permit de revenir à flot. Son engagement et sa vision non seulement maintinrent la Fondation en vie, mais inspirèrent également largement son développement.

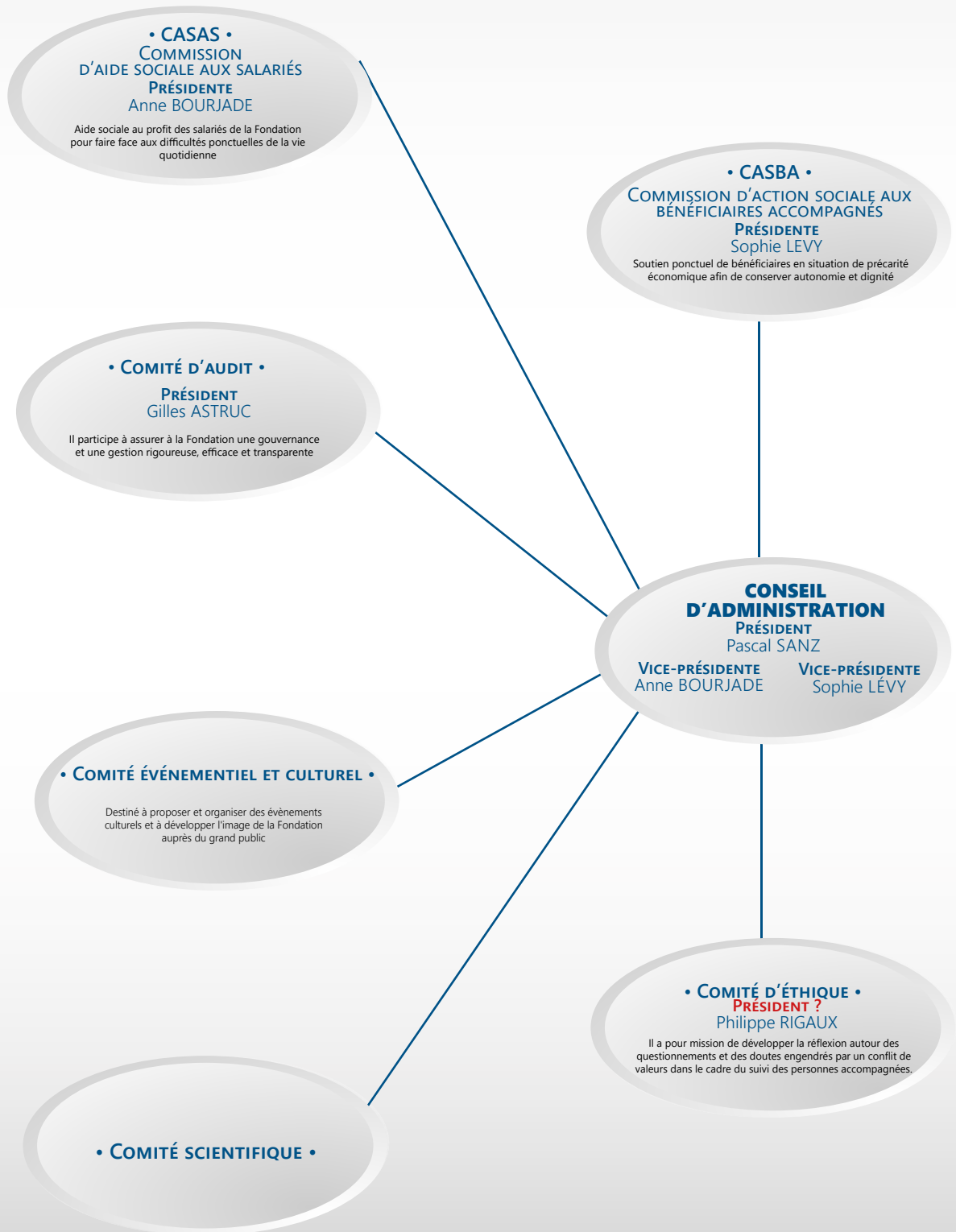
Henri Naudet portait haut les valeurs de solidarité, de fraternité et de bienveillance, qui sont au cœur des missions de la Fondation, toujours soucieux d'en faire un lieu où chacun peut être reconnu dans sa dignité et grandir en humanité.

Pilier de la Fondation Maison des Champs pendant de nombreuses années, Henri Naudet nous a quitté cette année.

La Fondation honorera sa mémoire en continuant, demain comme aujourd'hui, d'accompagner les plus isolés, les plus pauvres, les plus fragiles.



COMMISSIONS & COMITÉS



L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



LE COMITÉ DE DIRECTION



**Sylvie
BOUCLON**

DIRECTRICE DU SERVICE DE
SOINS INFIRMIERS
A DOMICILE ET DE L'ESSIP



**Delphine
BONAL**

DIRECTRICE DU SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
À LA VIE SOCIALE
& DU CARREFOUR
DES SOLIDARITÉS



**Justine
BOONE**

DIRECTRICE DES
HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES
& DES DISPOSITIFS DE NUIT



**Catherine
de BRABOIS**

DIRECTRICE GÉNÉRALE
ADJOINTE



**Pascal
BRUNET**

DIRECTEUR DES
RESSOURCES HUMAINES



**Fabrice
du CHATELET**

DIRECTEUR DES
APPARTEMENTS DE
COORDINATION
THÉRAPEUTIQUE DE PARIS



**Laurence
LABORDE**

DIRECTRICE DU PATRIMOINE
& DES SERVICES GÉNÉRAUX



**Jérôme
LUCAS**

DIRECTEUR GÉNÉRAL



**Christophe
NICOLLE**

CHARGÉ DE MISSIONS



**Nadège
VANBESIEN** **Olivier
JÉGOU**

DIRECTION DU SERVICE
D'AIDE
ET D'ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE



**Céline
VILDER**

DIRECTRICE DES
APPARTEMENTS
DE COORDINATION
THÉRAPEUTIQUE
DU VAL DE MARNE ET DES
ACT HORS LES MURS



**Laura
ZILBERSCHLAG**

DIRECTRICE DE LA
CRÈCHE SAINTE-LUCIE

En 2023, Olivier Jégou
rejoint le Comité de
direction

LES SERVICES DE LA FONDATION

*Depuis plus de 90 ans, la Fondation Maison des Champs n'a cessé d'innover et de développer ses actions pour le bénéfice des personnes qu'elle accompagne. Aujourd'hui, avec dix services d'intervention répartis à Paris et dans le Val de Marne, **la Fondation s'engage pleinement à soutenir et à améliorer la vie des plus fragiles.** Chaque service joue un rôle crucial dans cette mission, assurant que chaque individu reçoive le soutien adapté à ses besoins. **Intervenant jour et nuit, tous les jours de l'année,** la Fondation offre un réseau de soutien solide et bienveillant pour répondre aux besoins de chacun en toute circonstance.*

En journée, le **SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT à DOMICILE** (SAAD) aide les personnes accompagnées à accomplir les actes essentiels et quotidiens de la vie. Les aides et auxiliaires à domicile maintiennent et développent le lien social, permettant ainsi à chacun de demeurer chez soi aussi longtemps que souhaité.

Le **SERVICE DE SOINS INFIRMIERS à DOMICILE** (SSIAD) dispense des soins aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes handicapées, sans limite d'âge. Les professionnels de santé s'assurent que chaque patient reçoive les soins nécessaires dans le confort de son foyer.

L'**ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER** (ESA) accompagne les personnes ayant des troubles cognitifs récents, limitant les conséquences dans leur vie quotidienne et celle de leur entourage. Cette équipe spécialisée se consacre à améliorer la qualité de vie des patients et de leurs familles.

Depuis février 2022, l'**ÉQUIPE SPÉCIALISÉE DE SOINS INFIRMIERS PRÉCARITÉ** (ESSIP) apporte des soins infirmiers aux adultes en situation de précarité, sans critère d'âge ou de couverture sociale. Ce service essentiel garantit un accès aux soins pour tous, indépendamment de leur situation.

Les **APPARTEMENTS D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE** (AHT) accueillent des personnes âgées ou en situation de handicap, les accompagnant dans leur projet de vie tout en leur prodiguant les soins et l'aide nécessaires. Ces appartements offrent un environnement sécurisé et adapté aux besoins spécifiques de chacun.

Les **DISPOSITIFS DE NUIT** proposent une aide nocturne pour les gestes essentiels, disponibles sur tout Paris de 21h à 7h du matin, assurant une présence continue et réconfortante pour ceux qui en ont besoin.

La **CRÈCHE SAINTE-LUCIE** accueille des enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans, y compris ceux en situation de handicap. Cet établissement offre un cadre chaleureux et stimulant, propice à l'épanouissement des plus jeunes.

Les **APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUES** (ACT) hébergent des résidents atteints de maladies chroniques invalidantes et en précarité, dans un lieu de vie temporaire pour leur permettre de retrouver le maximum d'autonomie. Ce dispositif inclut également les **APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE HORS LES MURS** (ACT HLM) qui interviennent dans le sud du 94, et porte également la coordination des dispositifs de lutte contre les inégalités de santé liées à la précarité ("Mesure 27").

Le **SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT à LA VIE SOCIALE** (SAVS) est un lieu de soutien social et d'accueil convivial pour les adultes en situation de handicap psychique, offrant un environnement favorable au développement personnel et à l'intégration sociale.

Avec ses 80 bénévoles, le **CARREFOUR DES SOLIDARITÉS** favorise le lien social et les échanges, permettant à chacun de rester chez soi, de préserver son autonomie et de vivre des moments agréables avec des personnes de toutes générations.

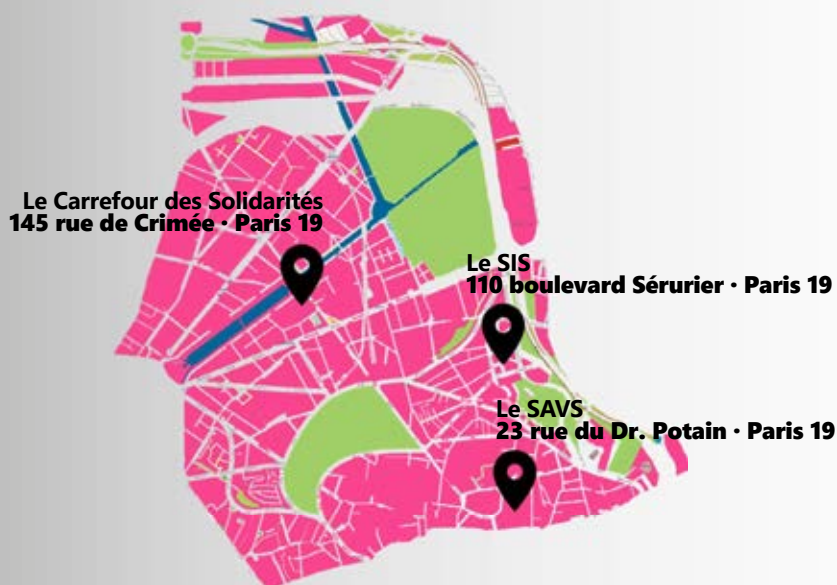
Le projet **SOLIDARITÉ INDOCHINE SÉRURIER** (SIS), nouveau service né en 2023, soutient les locataires âgés du quartier Indochine-Sérurier dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, en offrant des activités conviviales et un soutien administratif.

Ces services sont soutenus par des équipes de ressources humaines, de comptabilité et de communication, ainsi que par l'Institut de Recherche et Formation en Intervention Sociale et de Santé (IRFISS), garantissant une base solide et professionnelle pour l'ensemble de nos activités.

SASS

LES SERVICES
D'ACTIONS SOCIALES
ET SOLIDAIRES

LE DROIT
D'
ÊTRE
SOI



3
SERVICES
DANS LE 19ÈME

Trois services composent les actions sociales et solidaires de la Fondation Maison des Champs. Le **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)** accompagne des personnes en situation de handicap psychique, le **Carrefour des Solidarités** lutte contre l'isolement des personnes âgées, et la **Solidarité Indochine Sérurier (SIS)** apporte un soutien aux résidents de Paris-Habitat entre les boulevards Indochine et Sérurier .

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT à LA VIE SOCIALE EN 2023

8 ANS
DURÉE MOYENNE DE SUIVI

52 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES EN 2023

52 ANS
ÂGE MOYEN DES BÉNÉFICIAIRES

115 %
TAUX D'ACCOMPAGNEMENT

Créé en 2006, le SAVS est un lieu de soutien social et d'accueil convivial qui s'adresse à des personnes adultes reconnues en situation de handicap psychique. Le service est animé par une équipe médicosociale, composée d'1 directrice, de 4 accompagnatrices sociales, 1 psychologue et 1 art-thérapeute.

Le SAVS a pour mission de favoriser l'autonomie et l'insertion sociale des personnes adultes en situation de handicap psychique par le biais d'actions d'accueil et d'accompagnement social pluridimensionnelles et individualisées.

Dans cette perspective s'organisent au quotidien à l'attention de chacun, selon la spécificité de sa situation de handicap : des visites à domiciles ;

des entretiens individualisés ; des actions d'accompagnement social menées à l'extérieur du SAVS ; des actions de coordination médico-sociale menées auprès des autres interlocuteurs de la personne accompagnée (soignants, représentants légaux, aidants familiaux ou amicaux, autres services sociaux ou médico-sociaux...)

Sont organisés par ailleurs au quotidien, des temps d'accueil, d'activités et de sorties en groupe.

L'objectif est de permettre à chacun(e), de se situer dans un processus de socialisation et de rencontre, dans un cadre convivial et sécurisant.

Témoignage Madame C, bénéficiaire du SAVS, nous raconte ce que fait le SAVS pour elle.

Je suis « bénéficiaire » du SAVS depuis environ 10 ans (à vrai dire, je ne sais plus) mais ce qui est certain c'est que je ne m'en serais pas sortie sans cette super équipe, qui change parfois mais qui est une équipe dynamique et très accueillante.

Mon travail est bientôt terminé, j'ai 55 ans et je pars à la retraite cette année. Comme le service social de mon Esat était sans personnel, Diane, ma conseillère en SAVS s'occupe de toute cette paperasserie depuis un moment. C'est long, c'est long. Mais quelle patience faut-il pour travailler

dans le social ! Les activités du SAVS vont être une bouée de sauvetage quand je serai à la retraite ! J'ai été souvent en arrêt de travail, et j'ai pu participer à des accueils de journée, et surtout à un super Quizz, avec le Carrefour des Solidarités, où l'on s'est bien amusé, avec les personnes isolées et âgées. On a mangé, dansé, rigolé.

J'ai aussi joué à des jeux de société, j'ai profité des bienfaits de l'atelier bien-être pour me sentir jolie ! Bref, ici, c'est une autre dimension. La vie en est plus douce.

De 2023

L'année 2023 s'est inscrite dans la continuité de ce que le Service fait depuis quelques années. La stabilité est un point très important pour les personnes souffrants de difficultés psychiques. Dans leur quotidien souvent mouvementé et parfois instable le SAVS et ses actions reste un repère important.

L'année a été riche d'événements, de projets et de bons moments au SAVS sur le plan collectif.

La nouvelle équipe a pris pleinement ses marques et a pu construire un vrai lien de confiance avec les bénéficiaires pour les accompagner au plus près de leurs besoins.

Elle a ainsi continué à travailler le changement de regard autour du handicap psychique, à travers quelques actions publiques (fête de quartier, événements, film, intervention dans les écoles de travailleurs sociaux, participations aux instances de la mairie...).

Sur le plan individuel elle est restée au plus près de besoins des personnes en proposant un accompagnement à la carte en fonction des difficultés mais surtout des possibilités de chacun. Elle a rassuré et encouragé les bénéficiaires pour qu'ils repoussent un peu plus leurs limites et prennent pleinement leur place au sein du SAVS, et plus globalement de la Cité.

En 2023, l'équipe du SAVS, avec l'aide des bénéficiaires à remis à jour son projet de Service. Ce fut l'occasion de se réinterroger sur l'éthique, sa façon de travailler, la vision global, les procédures et ce que doit être le service dans les années à venir.

Pour beaucoup le SAVS représente un lieu sécurisant et fiable en cas de difficultés. Par son appui et ses petites actions il permet de soutenir chacun et de leur permettre de vivre de la façon la plus autonome possible.

En 2023, l'équipe a su démontrer qu'elle est capable de réactivité, d'investissement et de professionnalisme pour assurer la continuité de service. La stabilité de l'équipe permettra de se lancer dans de nouveaux projets, tout en gardant l'âme du Service.

à 2024

C'est dans cette continuité que le travail commencé se poursuivra en 2024. Sur le plan individuel l'accompagnement des personnes restera au cœur du travail effectué par l'équipe du SAVS. Il s'accompagnera d'un fort travail partenarial qui permettra une prise en charge globale de la personne.

L'implication des personnes accompagnées dans leur suivi et dans leur vie quotidienne sera encore renforcée.

Sur le plan collectif, les ateliers continueront à être proposés, comme les sorties extérieures pour permettre à chacun de nouer des liens sociaux dans un cadre bienveillant.

Le SAVS développera son ouverture en proposant des activités communes avec d'autres structures (SAVS, Impro...).

Le travail autour de la citoyenneté sera renforcé, tant sur le plan collectif qu'individuel à travers les groupes d'expression, les sorties, le lien avec la Mairie, l'implication dans les instances territoriales...

Enfin en 2024 un nouveau CPOM sera signé. Dans la continuité du nouveau projet de Service, ce dernier donnera le CAP pour les 5 années à venir.

Dans les années à venir le SAVS sera confronté à l'avancement en ages des personnes qu'elle accompagne. Avec lui l'équipe sera confronté à de nouveaux besoins. Le SAVS pourra s'appuyer sur les différents services de la Fondation (AHT, SAAD, SASS...) pour proposer un accompagnement globale et permettre à chacun de vivre en restant le plus autonome possible.



FOCUS

LE POUVOIR D'AGIR AU SAVS ET DANS LA CITÉ OÙ COMMENT CHANGER LE REGARD SUR LE HANDICAP PSYCHIQUE !

Le pouvoir d'agir est un axe fort du travail qui se matérialise en différentes actions concrètes qui ont permis aux bénéficiaires d'affirmer leur place au sein du SAVS mais également dans la Cité comme acteurs à part entière.

En interne l'implication des personnes dans leur projets au SAVS se fait tout au long de leur accompagnements. Leur projets est réfléchi avec eux et aucune démarches n'est faite sans eux. Sur le plan collectif des groupes de paroles leur permettent d'exprimer leur avis sur divers sujets. Le groupe d'expression qui à lieu une fois par trimestre en est une bonne illustration. L'ensemble des bénéficiaires est invité à venir réfléchir avec l'équipe sur le quotidien du SAVS mais également sur des thèmes précis tel que la réécriture en FALC (facile à lire et à comprendre) de documents institutionnels, la sécurité, les activités, événements et projet festifs....

En externe, le partenariat avec la Mairie du 19ème permet à des bénéficiaires de prendre pleinement leur place de citoyen. Ainsi 4 d'entre eux accompagnent régulièrement la Directrice au conseil Local du Handicap.

Contrairement à 2022, cette année, les bénéficiaires se sont autorisés à prendre la parole. Ainsi, sur l'invitation de la Conseillère Municipale en charge des personnes handicapées et de l'accessibilité universelle, 2 d'entre eux ont parlé de leur parcours scolaire et professionnel. Ils ont témoigné des difficultés qu'ils ont pu rencontrer et parler de leur quotidien à l'ESAT. Ils ont été attentivement écoutés et chaudement félicités par les membres de l'instance (pour la plupart professionnels ou parents d'enfants en situation de handicap). Les personnes présentes ont été touchées par leur parcours mais surtout par le courage dont ils ont fait preuve en s'exprimant devant une assemblée d'une petite quarantaine de personnes.

Ce temps fut un moment de valorisation très important pour eux et il est certain qu'il a, d'une certaine manière, contribué à redorer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et de leurs capacités.

Enfin ils commencent à être identifiés au sein de l'instance et nous les voyons saluer ses membres lors de déplacements et temps festifs dans l'arrondissement. Petit à petit ils se réapproprient l'espace public.

Ces instances ne doivent pas être réservées aux simples professionnels, faute de quoi une parole et

une vision importante manqueraient. Nous avons besoin des avis des personnes directement sans porte-paroles pour comprendre ce qu'elles vivent et pouvoir répondre au mieux à leurs besoins. Le SAVS continuera donc de proposer aux bénéficiaires, lorsque ce sera possible, de venir à ces réunions.

Parallèlement à cela, cette année un groupe de 4 bénéficiaires a participé, avec une partie de l'équipe, à la fête de quartier de la Porte des Lilas, dont dépend le SAVS.

Ils ont animé un stand parmi de nombreuses associations de quartiers. Ils ont proposé aux enfants, adultes, élus dont le Maire, un chamboule-tout sur les préjugés autour du handicap. Des mots négatifs souvent associés au handicap ont ainsi été collés sur des boîtes de conserve pour chacun puisse les faire tomber tout en invitant les passants à parler de leurs propres représentations.

Ce fut l'occasion aussi pour les bénéficiaires de parler de leur quotidien et répondre aux questions des habitants. Tous ont apprécié ce moment qui a été riche en échanges.

Au-delà du partenariat avec la Mairie, le SAVS a impliqué les bénéficiaires sur des sujets les concernant, ainsi, après le partenariat avec l'IRTS Parmentier initié en 2021 et celui avec la CRAMIF en 2022, c'est au Centre de Formation INFA que nous avons proposé à un groupe de bénéficiaires de venir présenter le Service à une promotion d'Éducateurs Spécialisés. Ainsi un trio composé de deux bénéficiaires et d'une accompagnatrice sociale ont présenté le service et ont répondu aux questions des étudiants durant un cours d'une demi-journée. Ce projet a permis aux bénéficiaires de prendre confiance en eux et aux futurs travailleurs sociaux d'entendre le point de vue des personnes accompagnées.

Les retours de cette expérience sont très positifs. Les étudiants se montrent curieux, respectueux et apprécient ces échanges. Les bénéficiaires ayant participé aux interventions ont également apprécié le contact avec les étudiants et se sont sentis valorisés. Certains ont même réussi à surmonter leur peur de parler en public, ce dont ils sont très fiers !

Le SAVS va poursuivre ses interventions, dans l'espoir que tous ces projets contribuent, petit à petit, à changer le regard de chacun sur la maladie psychique.

LE CARREFOUR DES SOLIDARITÉS

EN 2023

210
BÉNÉFICIAIRES

90
BÉNÉVOLES

34
STAGIAIRES

2174
HEURES DE SOUTIEN

1161
ACTIONS

Le Carrefour des Solidarités a pour objectif principal d'offrir un soutien aux habitants du 19ème les plus isolés, fragiles et âgés pour que ceux-ci puissent vivre à leur domicile, dans leur quartier le plus longtemps possible, dignement et en sécurité. Pour ce faire, ils peuvent compter sur ses 90 bénévoles et ses 3 salariés qui travaillent en étroite collaboration pour répondre à des besoins souvent non couverts ou insuffisamment pris en charge par les services publics traditionnels. Cette équipe dynamique met tout en œuvre pour retisser un lien social fort et offrir une présence rassurante aux bénéficiaires. Les bénévoles jouent un rôle clé dans cette mission, apportant non seulement leur temps et leur énergie, mais aussi leur compassion et leur engagement à améliorer la qualité de vie de leurs voisins les plus vulnérables. En somme, le Carrefour des Solidarités est un pilier essentiel du soutien aux seniors dans le 19ème arrondissement, offrant une aide précieuse et indispensable à ceux qui en ont le plus besoin. Il promeut l'accompagnement avant que l'aide et l'assistance ne soient les seules actions possibles, en recréant du lien social.

EE n 2023, le Carrefour des Solidarités a poursuivi ses actions avec pour défi de continuer à être réactif, disponible et répondre à de nombreuses demandes avec les petits moyens qui sont les siens.

Il a pu une fois encore compter sur le dévouement et la réactivité de 90 bénévoles. Leur implication a permis de répondre à de nombreuses demandes (individuelles et collectives).

De nouveaux ateliers ont vu le jour, dont un atelier aquarelle animé par une dame de 91 ans !! Eh oui, au Carrefour, il n'y a pas d'âge pour être bénévole !!

Très reconnu sur le territoire, le Carrefour des Solidarités a continué à développer son partenariat, notamment en organisant des temps forts et événements pour faire vivre le quartier. C'est par exemple l'organisation d'un temps d'échange intergénérationnel autour des droits des femmes au Rosa Bonheur avec la mairie du 19ème et d'autres partenaires, ou, à l'occasion de la Semaine Bleue, l'organisation de grandes olympiades sur la place de Joinville. Ouvert à tous, cet événement était organisé avec le Café Zoïde, l'EHPAD Alice Guy et l'association Les Rhiz'homes.



Témoignage

de l'aidant d'un bénéficiaire

Je suis le fils d'une personne très fragile ayant adhéré récemment. Je suis fils unique, j'ai 47 ans et j'ai la sclérose en plaques. Avant de faire l'heureuse expérience de vous connaître, je devais gérer à la fois seul (ou parfois accompagné de mon amie ou de personnel médical) toutes les difficultés (nombreuses) de ma mère.

Très sincèrement, Le Carrefour des Solidarités m'a permis, depuis notre premier contact pendant l'année 2023, de m'enlever de façon permanente (pour l'instant) de l'angoisse quasi quotidienne de savoir ma mère triste car complètement esseulée dans son studio (elle n'avait plus aucun lien social, à part avec son infirmière, un ami lui apportant à manger, et moi)

Son comportement et sa santé ont été complètement transformés depuis le contact presque quotidien qu'elle a avec les adhérents, les bénévoles et les responsables du Carrefour : elle prend maintenant soin d'elle (ce qui était impossible avant), elle est beaucoup plus gentille avec moi et les gens en général et surtout, elle est motivée chaque matin pour se réveiller et se lever par toutes les activités proposées pendant toute la semaine : elle se lève avec une raison, s'entretient (comme elle peut) et discute avec moi avec enthousiasme de ses activités quand je la vois : à nouveau, elle a une vie, qu'elle n'en avait plus du tout depuis sa mise en préretraite de la mairie de Paris il y a environ 20 ans !!!

Merci profondément pour tout, à tous les bénévoles, aux encadrants, et longue vie à votre association !

Témoignage

d'un bénéficiaire

Un jour j'avais un problème de séchoir cassé, j'en avais acheté un nouveau mais je n'arrivais pas à le monter. J'en ai parlé au (Coordinateur) qui m'a dit :

« Dans 10 min je t'envoie quelqu'un ».

Il a réglé la situation facilement, C'était un monsieur bricolage du Carrefour !

PERSPECTIVE 2024

Les suivis individuels et collectifs des personnes resteront au cœur de l'action du Carrefour en 2024.

Les bénévoles et l'équipe resteront mobilisés pour faciliter le quotidien des personnes et les aider à se maintenir à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

Les ateliers continueront à être proposés tout comme les sorties extérieures.

Le travail partenarial continuera et le Service continuera d'être présent sur les moments de coordination territoriale.

L'accueil de nouveaux stagiaires et bénévoles se poursuivra.

La mutualisation de certaines actions du Carrefour avec les autres établissements de La Fondation Maison des Champs se poursuivra.

De nouveaux ateliers seront proposés par des bénévoles nouvellement arrivés

De nouveaux thèmes de formations seront proposées aux bénévoles.

La recherche d'un local plus grand se poursuivra.

De nouveaux projets et événements ouverts à tout l'arrondissement permettront de faire connaître d'avantage le Carrefour et recruter ainsi de nouveaux bénévoles.

FOCUS

LES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES UN POINT FORT DU CARREFOUR DES SOLIDARITÉS

Le Carrefour des Solidarités organise de nombreuses actions pour mêler les générations. Ainsi l'accueil de 34 stagiaires ont permis de mettre en contact des jeunes de 19 ans en moyenne avec les seniors. Lors de leurs stages ces étudiants sont invités à passer des temps conviviaux, accompagner, aider les bénéficiaires.

Parallèlement avec l'accueil de stagiaires, le Carrefour des Solidarités a noué des partenariats forts avec des associations de jeunes. Ainsi les associations Solid'UP (association d'étudiants en médecine) et les Rhiz'homes (association de jeunes qui organise des ateliers intergénérationnels entre des jeunes de 6 à 18 ans et des personnes âgées. Le but de l'association -en plus de promouvoir les liens intergénérationnels- est de promouvoir l'égalité des chances et lutter contre l'isolement social des plus âgés) viennent régulièrement animer des ateliers dans le local et des liens se sont noués entre les personnes âgées et les jeunes.

Toujours impliqué pour faire vivre la Semaine Bleue sur le territoire, cette année le Carrefour a pensé et animé un événement intergénérationnel en invitant l'association les Riz'homes et le

Café Zoïde (café destiné aux enfants). Là aussi le but était de mêler les générations et inviter chacun à dépasser ses préjugés sur le vieillissement.

Les actions intergénérationnelles permettent aussi l'échange de savoir et d'expérience en confrontant des époques et des réalités différentes. Ainsi lorsque le Carrefour a participé à la coordination des personnes âgées de la mairie autour du thème des droits de femmes, ce fut l'occasion d'échanges forts entre les seniors du Carrefour et de jeunes lycéennes sur le sujet de l'avortement et plus globalement sur la liberté. Chaque génération a ainsi témoigné de ces difficultés et les jeunes femmes ont pris conscience du chemin fait et des avancées obtenues grâce au combat mené par les générations précédentes mais également de ceux qui restent à porter!

Toutes ces actions permettent des échanges riches qui bousculent le regard porté par certains bénéficiaires sur la jeunesse mais également le regard que certains jeunes portent sur l'avancement en âge.

La rencontre intergénérationnelle permet des échanges riches et un partage de savoir.



LA SOLIDARITÉ INDOCHINE SÉRURIER

0ct. 2023
DATE D'INAUGURATION

55
ACTIONS MENÉES

41
BÉNÉFICIAIRES

Le Projet Solidarités Indochine Sérurier (SIS) est né en 2023 de la rencontre entre la Fondation Maison des Champs et le bailleur social Paris Habitat. Son objectif est de permettre un soutien aux locataires d'Indochine Sérurier, en particulier aux plus isolés et aux plus âgés, et spécialement pendant la période de la réhabilitation des logements. Il se développe autour de trois axes forts : un lieu d'accueil et d'activités, une démarche d'aller vers, et un projet adossé aux autres services de la Fondation Maison des Champs. Ouvert 3 jours par semaine, le local, mis à disposition par Paris Habitat, est un lieu d'accueil informel pour toutes les personnes qui souhaitent venir boire un café, discuter, demander une petite aide ponctuelle (ex : débloquer le code SIM du portable, ...). En parallèle, des ateliers sont organisés sur place avec des thématiques variées selon les talents et disponibilités des bénévoles engagés dans le projet : jeux de société, cuisine, peinture, tricot, ...

En complément de cette dimension d'accueil collectif, l'équipe sur place déploiera une démarche d'aller-vers.

Les bénévoles peuvent aller chercher les personnes qui le souhaitent jusque dans leur appartement pour leur permettre de participer aux activités proposées, et sécuriser ainsi la montée d'un escalier, la traversée d'une cour, etc...

Selon les demandes des résidents, ils sont aussi disponibles pour des visites de convivialité, du petit bricolage, de l'aide administrative, des accompagnements à des rendez-vous.

Par ailleurs les liens et la complémentarité des autres services de la Fondation (aide et soins à domicile, Appartements d'hébergement temporaire, Carrefour de solidarités etc.) permettent une veille et une réactivité au service des personnes d'Indochine Sérurier .

Plusieurs bénévoles du Carrefour des Solidarités sont venus animer des activités à SIS, et depuis quelques temps, une personne de SIS participe à des ateliers du Carrefour. Cet appui mutuel présente un réel point fort pour le démarrage de l'action. Un premier signalement a été fait au SAAD, permettant à une dame de bénéficier d'une aide à domicile rapidement. De plus, une présentation du projet a été faite au Service Autonomie à Domicile de la Fondation , ce qui nous permet d'espérer que les équipes de soins et d'aide à domicile pourront orienter leurs bénéficiaires vers SIS. Enfin, un monsieur suivi par le SAVS a commencé à investir

SIS, ce qui lui permet de rompre sa solitude et de connaître ses voisins.

Jeune Projet, SIS a ouvert en **octobre 2023** et est donc en plein développement. Tout reste à construire ! **Les premiers mois permettront de réajuster nos actions** pour répondre aux besoins identifiés. Dans les mois à venir, il nous faudra **nous faire connaître des habitants, gardiens et partenaires** pour pouvoir devenir un lieu ressource pour tous.

POUR 2024

Il nous faudra nous faire connaître des habitants, gardiens et partenaires pour pouvoir devenir un lieu ressource pour tous.

SIS prévoit également de développer de nouveaux ateliers et activités, en s'appuyant sur les talents des bénévoles et les besoins exprimés par les résidents. La démarche d'aller vers sera intensifiée, avec des bénévoles se rendant chez les résidents pour les inviter à participer aux activités et leur offrir un soutien personnalisé. De nouveaux partenariats seront explorés pour enrichir l'offre de services et d'activités, et la communication sera renforcée pour accroître la visibilité du projet auprès des habitants et des partenaires locaux.

SIS pose aussi les bases d'un futur projet d'habitat inclusif qui sera travaillé en parallèle des travaux de réhabilitation.

SAD

LES SERVICES
AUTONOMIE
À DOMICILE

ÊTRE
CHEZ
SOI



INTERVENTIONS

SOINS à DOMICILE · 19^{ÈME}
ÉQUIPE ALZHEIMER · 19^{ÈME} & 20^{ÈME}
AIDES à DOMICILE · TOUT PARIS

Le Service Autonomie à Domicile (SAD), anciennement connu sous le nom de SPASAD, est une composante essentielle de la Fondation Maison des Champs. Créé pour réunir le service d'aide à domicile (1957) et le service de soins à domicile (1981), il offre une gamme complète de services permettant aux personnes âgées et en situation de handicap de rester chez elles en toute sécurité. Le SAD vise à fournir des soins infirmiers, un accompagnement quotidien et un soutien psychologique, tout en favorisant l'autonomie et la qualité de vie des bénéficiaires. Grâce à une équipe dédiée de professionnels et de bénévoles, le SAD continue d'innover pour répondre aux besoins évolutifs de ses bénéficiaires.

SERVICE D'AIDE ET ACCOMPAGNEMENT à DOMICILE

ET LES DISPOSITIFS DE NUIT

EN 2023

171460

HEURES DE PRESTATIONS

77

ÂGE MOYEN

730

PERS. ACCOMPAGNÉES

4

GIR MOYEN

Le service d'aide du SAD a pour mission première de permettre aux plus fragiles de rester à domicile de manière sécurisée en proposant un accompagnement adapté à l'ensemble de leurs besoins. Du simple entretien de domicile à des prises en charge plus globales liées à des situations de handicap, tout sera fait pour faciliter le quotidien des personnes que nous accompagnons. Les dispositifs de nuit ont la même mission mais sont rattachés à la direction des AHT et de la Nuit. Nos gardes de nuit interviennent chez des personnes atteintes de polyhandicap entre 21h et 7h, sur tout Paris ou proche banlieue (deux tournées sont véhiculées). Au-delà d'un temps consacré uniquement au domicile, le service d'aide du SAD, en lien permanent avec les différents services de la Fondation, permet de proposer un ensemble d'actions qui ont pour but de rompre l'isolement parfois trop présent. Nous adaptons alors les interventions pour assurer le confort de vie au domicile, les obligations médicales, mais aussi les temps "loisirs" tout aussi importants.

SAAD

En mars 2023, l'enjeu premier de la direction du service était de comprendre l'organisation de l'équipe, de la rassurer et d'adapter la pensée professionnelle à ce qui est en place et fonctionne. Il était également nécessaire de prendre le temps de comprendre et d'analyser ce qui pouvait être amélioré.

En parallèle, il fallait travailler ardemment à inverser la courbe de l'activité pour revenir aux objectifs attendus et rétablir un équilibre dans l'organisation des interventions du service aux Appartements d'Hébergement Temporaire.

La nouvelle organisation mise en place dans le service a permis une fluidité dans les actions, un véritable travail d'équipe où chacun et chacune est un maillon essentiel dans la construction et l'accompagnement des prises en charge. Ce travail a permis d'amorcer un virage numérique dans le traitement des dossiers, assurant ainsi une parfaite information tant pour le bénéficiaire que pour les salariés de terrain, ainsi qu'une sécurisation des données.

Les temps de travail avec la direction des AHT ont permis de créer une fluidité dans l'échange, conduisant à un travail commun sur la réorganisation des plannings pour mettre en place

une équipe restreinte assurant une parfaite gestion des règles inhérentes à ce service. Simultanément, la mise en place du Service Autonomie à Domicile, transformant le SPASAD, a créé entre la direction du SSIAD et du SAAD une complémentarité d'actions et de pensées qui sont aujourd'hui une force pour la gestion quotidienne des deux services et la mise en application des décrets et nouvelles façons de travailler.



PERSPECTIVE 2024

À moyen terme, l'objectif est d'étendre le service à d'autres arrondissements de Paris afin de couvrir un plus large territoire et répondre à une demande croissante. Le développement de nouveaux partenariats avec des acteurs locaux (autres associations, services sociaux, professionnels de santé) est également envisagé pour renforcer le réseau et proposer une prise en charge globale et complète.

À long terme, la diversification des prestations est prévue, en proposant des services supplémentaires tels que des ateliers de loisirs, des sorties culturelles ou des activités physiques adaptées. L'amélioration de la formation des intervenants est également visée pour garantir une expertise de haut niveau et une prise en charge toujours plus performante, y compris pour des situations de lourd handicap physique ou psychique.

En lien avec le décret sur les services d'autonomie à domicile, l'engagement est de respecter les normes et les exigences de qualité en vigueur, tout en veillant à garantir la sécurité, le bien-être et la dignité des personnes accompagnées. Le service contribue ainsi pleinement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en perte d'autonomie et s'engage à poursuivre les efforts pour répondre au mieux à leurs besoins.

FOCUS LES GROUPES DE PAROLE

La mise en place des groupes de parole a permis aux aides à domicile de s'exprimer librement, de partager leurs expériences et leurs difficultés dans leur métier. Cela leur a également permis de se sentir moins isolés et de trouver du soutien auprès de leurs collègues. En échangeant sur le métier et en confrontant leurs visions, les aides à domicile ont pu mieux se comprendre mutuellement et améliorer leur pratique.

L'écoute des préoccupations et des attentes des aides à domicile lors des derniers temps de chaque groupe de parole a permis de travailler avec les responsables de secteur pour améliorer leur quotidien. En identifiant les problèmes rencontrés et en proposant des solutions adaptées, des contributions significatives ont été apportées

L'objectif premier pour l'année 2024 reste l'augmentation des heures de prestation fournies par les aides à domicile de la Fondation. Voici quelques suggestions pour y parvenir :

- Mener une enquête auprès des bénéficiaires actuels pour comprendre leurs besoins et préférences en matière de services à domicile, ce qui pourrait aider à ajuster l'offre de services pour mieux répondre à la demande.
- Mettre en place plus de partenariats avec d'autres organisations (comme des centres de santé, des maisons de retraite, des associations locales, etc.) pour augmenter la visibilité du service et de la Fondation et attirer de nouveaux bénéficiaires.
- Organiser des campagnes de sensibilisation ouvertes à tous sur le territoire pour promouvoir les services offerts par la Fondation et encourager les gens à faire appel à ces services.
- Mettre en place des programmes de formation continue pour les aides à domicile afin d'améliorer leurs compétences et leur efficacité, ce qui pourrait se traduire par une augmentation de la demande de leurs services dans des situations actuellement à la marge.

pour améliorer les conditions de travail et la qualité des services rendus par les aides à domicile.

En favorisant la parole et l'échange, ces groupes de parole contribuent à améliorer le bien-être des aides à domicile, renforcer leur professionnalisme et favoriser une meilleure prise en charge des personnes aidées. Ils offrent également l'occasion de recevoir des informations et des conseils sur les bonnes pratiques à adopter dans le cadre de leur travail.

En définitive, les groupes de parole pour les aides à domicile constituent un espace de communication et de partage d'expériences précieux, permettant aux professionnels de se sentir soutenus, écoutés et compris dans l'exercice de leur métier.

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS à DOMICILE

EN 2023

150760 INTERVENTIONS

300 PLACES
PERS. ÂGÉES

25 PLACES
SITUATION DE HANDICAP

459
PATIENTS

83
ÂGE MOYEN

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) a été créé en 1981 pour offrir des soins infirmiers aux personnes âgées ou en situation de handicap dans leur propre domicile. Le SSIAD vise à favoriser le maintien à domicile en apportant une assistance adaptée et en prévenant la perte d'autonomie. Le SSIAD joue un rôle crucial dans l'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires,

Les intervenants du SSIAD travaillent sur prescription médicale. Les objectifs principaux d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) sont les suivants :

1. Fournir des soins infirmiers aux personnes âgées malades ou handicapées à leur domicile.
2. Favoriser le maintien à domicile des bénéficiaires en leur apportant une assistance adaptée à leurs besoins.
3. Prévenir la perte d'autonomie et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes prises en charge.
4. Assurer l'interface avec le médecin afin d'avoir un suivi paramédical de qualité pour surveiller l'évolution de l'état de santé des patients.
5. Coordonner les interventions avec les autres professionnels de santé et les structures médico-sociales pour garantir une prise en charge globale et personnalisée.
6. Apporter le soutien psychologique et social aux bénéficiaires et à leurs aidants.
7. Participer à la prévention des risques sanitaires et à l'éducation thérapeutique des patients et de leur famille.
8. Contribuer à la coordination des différentes aides et prestations sociales dont peuvent bénéficier les personnes accompagnées.

Une première demande est effectuée au SSIAD soit par un service de médecine, chirurgie, obstétrique, un service de soins de suite et de réadaptation, un médecin de ville, ou tout simplement par le patient lui-même ou son aidant, son entourage.

Un premier contact est effectué par téléphone et un rendez-vous est fixé avec le futur bénéficiaire.

L'IDEC se rend au domicile du bénéficiaire afin de faire la concordance entre la prescription médicale, évaluer les besoins du patient et ses désirs. Il va ensuite planifier et organiser les prestations de soins des infirmiers et des aides-soignants en tenant compte des souhaits du patient, des disponibilités des équipes paramédicales et des priorités médicales.

Il s'ensuit des réévaluations régulières et la co-construction du PPA du patient, intégrant une réflexion globale d'aide et de soins afin de proposer au patient une prise en charge globale.

Le véritable défi est de faire fonctionner le SSIAD et le SAAD en Service Autonomie. Les professionnels doivent apprendre à s'écouter mutuellement en respectant les connaissances qu'ils ont du patient et les analyses qu'ils ont pu effectuer au regard de leur qualification professionnelle, afin de les mettre en commun dans le but d'aboutir à une prise en charge optimisée du patient.

Les autres défis s'étendront sur deux ans. Les équipes devront se réapproprier la démarche qualité par une réflexion sur la gestion des risques associés aux soins. Cette démarche devra être

proactive, collaborative et axée sur la sécurité et la qualité des soins dispensés aux bénéficiaires. Elle inclura l'analyse des chutes, la maîtrise du risque infectieux au domicile, la gestion du circuit du médicament avec une analyse des erreurs médicamenteuses, ainsi que la gestion des plaies et la cicatrisation.

Il sera nécessaire de réactiver les partenariats avec les médecins de ville, les pharmacies et les adresseurs hospitaliers par le biais de courriers et de rencontres.

POUR 2024

Un fonctionnement en Service Autonomie pour le bien-être des patients et une prise en charge cohérente.

Objectifs pour le service :

- Atteindre une coordination d'aide et de soins optimale.
- Obtenir un taux d'activité supérieur à 95 % pour le SSIAD en termes de TOJ (taux d'occupation journalière), ce qui nécessite de pouvoir capter plus de patients.
- Diminuer les factures pour le remplacement des infirmiers et aides-soignants en utilisant la plateforme HUBLO.
- Répondre aux exigences de professionnalisation des équipes.
- Remplir les obligations en lien avec la sécurisation des données et la mise en œuvre du logiciel de la CNSA.
- Mettre en œuvre la démarche qualité afin de répondre aux attentes de l'évaluation externe de 2025.

Les partenariats avec les médecins de ville, les pharmacies et les adresseurs hospitaliers seront réactivés par le biais de courriers et de rencontres.

L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER

L'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) a été mise en place pour offrir un soutien spécialisé aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. L'ESA travaille sur prescription médicale et a pour mission principale d'évaluer les besoins des patients, d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de soins individualisés. L'objectif est d'améliorer ou de stabiliser la qualité de vie des patients tout en fournissant un soutien aux familles et aux aidants. Les interventions incluent des programmes de stimulation cognitive, des conseils sur la maladie, et une coordination avec les professionnels de santé pour assurer une prise en charge globale et personnalisée.

2573
SÉANCES
RÉALISÉES

214
SÉANCES
MENSUELLES

231
PATIENS

20
PLACES
AUTORISÉES

EN 2023

L'ESA a participé à de nombreuses réunions partenariales et formations en 2023 afin de rester sensibilisée sur les sujets liés au grand âge. Voici un aperçu des principales participations :

- **Coordination gériatrique** : Mairie du 19e (10/03, 09/06, 22/09, 08/12)
- **Entretiens Alzheimer** : Maison de la Chimie (05/06), pour rester informés sur la recherche et les thérapies non médicamenteuses
- **Tables tactiques de la M2A** : 19e (13/06, 05/12), 20e (17/10, sujet de la protection juridique)
- **Rencontre avec CASSIP COJASOR** : 22/02
- **Permanence au marché de la place des fêtes** : Coordination gériatrique (07/07)
- **Conseil local de santé** : Représentation de la fondation (29/06)
- **Rencontre avec les médecins de la maison de santé Jourdain** : 29/06
- **Défilé Rosa Bonheur Mode et Handicap** : 18/07
- **Semaine bleue** : Animation d'un stand (02/10)
- **Atelier pour bailleurs sociaux chez Elogie** : Sensibilisation sur le vieillissement et l'isolement social

- **Tea Time sur la maladie d'Alzheimer** : Leopold Bellan (21/09)
- **Sensibilisation aux troubles cognitifs liés à l'alcool** : Démence de Korsakoff (12/10, ministère de la Santé)
- **Rencontre France Alzheimer** : Maison de la Chimie (12/12)
- **Étude REPAD-I** : Amélioration des prises en soins et des activités lors des 15 séances ESA sur 6 mois, évaluation de l'effet du programme de Réhabilitation Ambulatoire Modélisée (RAM)
- **Partenariat avec Unis-Cités** : Engagement de services civiques volontaires pour des bénéficiaires isolés, avec des visites de courtoisie hebdomadaires d'1 à 1h30, toujours par le même binôme

Ces activités ont permis à l'ESA de rester à la pointe des connaissances et des pratiques en matière de soins et d'accompagnement des personnes âgées, tout en renforçant les partenariats et la visibilité des services de la fondation.

POUR 2024

L'ESA va poursuivre le développement du partenariat, notamment dans le 20e arrondissement. Il est prévu de travailler sur une convention avec les médecins adresseurs de la consultation mémoire. En collaboration avec le SSIAD et le SAAD, l'objectif est de sensibiliser les prescripteurs à ce dispositif encore mal reconnu.

Pour développer une prise en charge optimale des patients, il est essentiel de former les salariés du SSIAD et du SAAD sur les troubles cognitifs afin d'améliorer l'accompagnement des bénéficiaires. Une telle formation les rendra mieux préparés à appréhender les troubles dont souffrent les patients.

Cette formation servira également de levier pour favoriser le dépistage des signes précurseurs de la maladie. Une collaboration étroite entre l'ESA et le SPASAD permettra d'organiser le maintien et la prise en charge des patients à domicile le plus longtemps possible.



ESA

AHT

LES APPARTEMENTS D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Créé en 1987, le service des Appartements d'Hébergement Temporaire (AHT) offre un accueil temporaire pour les personnes âgées de plus de 60 ans ou en situation de handicap. Disposant de 10 places, ce service vise à fournir un hébergement familial et sécurisé en l'absence de l'aidant principal, en attente d'une place en établissement, après une hospitalisation ou pour rompre l'isolement.

Les AHT fonctionnent 7/7, 24/24, grâce à une équipe de professionnels composée de maîtresses de maison, d'infirmiers, d'aides-soignants, d'aides à domicile, de gardes de nuit, d'un ergothérapeute, d'un psychomotricien et d'un psychologue. **Leur mission est de garantir la continuité des soins et un accompagnement personnalisé. Les besoins et attentes des résidents sont évalués dès la pré-admission, à l'arrivée et durant le séjour, permettant de préserver et de stimuler leur autonomie. Le projet de sortie est préparé en collaboration avec le résident et son entourage, incluant la mise en place d'aides à domicile, la recherche d'établissement ou l'orientation vers des partenaires.**

EN 2023 Les AHT ont relevé deux grands défis : l'inspection de la Ville de Paris en mars, et l'Évaluation Externe en novembre. L'inspection a incité les AHT être plus vigilants sur la traçabilité : les intervenants ont dû intégrer dans leurs pratiques le pointage des tâches et de nouvelles procédures de transmission et d'hygiène alimentaire. Des formations sont venues soutenir ces changements. L'évaluation externe a quant à elle constaté la professionnalisation de l'équipe, son implication et sa bienveillance.

Ayant pour objectif de développer ses activités, les partenariats des AHT avec l'Éducation Nationale, le SAAD, et le Carrefour des Solidarités se sont renforcés. La maîtresse de maison organise des correspondances et des rendez-vous réguliers

avec une école maternelle, et fait participer certains résidents aux événements du SAAD au Rosa Bonheur et aux ateliers du Carrefour. Comme toujours, des gouters et repas festifs, et leur préparation (anniversaires, départs, Noël, carnaval etc.) rythment le quotidien de nos résidents. En 2023, de nouvelles actions ont été mises en place pour compléter le planning des activités: chaque après-midi, 2 aides à domicile dédiées à cette mission proposent promenades ou jeux ; des stagiaires animent des ateliers hebdomadaires (pâtisserie, ateliers créatifs) ; et les résidents des AHT participent une fois par semaine à un jeu télévisé interactif.

EN 2024 Les AHT visent à consolider les bonnes pratiques acquises en 2023, avec une vérification quotidienne de la traçabilité et des inspections internes régulières. Les formations seront coordonnées avec le SAAD et le SSIAD. En réponse à une demande de la Ville de Paris, un déménagement vers des locaux plus grands sur un seul niveau est envisagé. **Des recherches seront effectuées pour l'achat ou la location d'un nouveau lieu dans l'est parisien.** Les AHT souhaitent également augmenter le nombre d'activités et de sorties, avec l'embauche de deux services civiques et l'intervention d'une sophrologue et d'un professeur de sport adapté. **Le renforcement des partenariats existants et la création de nouveaux** sont également prioritaires pour s'ouvrir à tout le territoire parisien.

ALLER VERS

La Fondation Maison des Champs s'engage activement dans l'accompagnement des personnes en situation de grande précarité à travers sa démarche Santé Précarité Inclusion, intégré dans une approche d'aller-vers.

SANTÉ PRÉCARITÉ INCLUSION

L'Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP) de la Fondation Maison des Champs a été créée en mars 2022 pour répondre aux besoins de soins des personnes en situation de grande précarité. **L'ESSIP offre un soutien médical et social aux personnes qui, en raison de leur situation, n'ont pas accès aux parcours de soins traditionnels. Ce service est composé de professionnels de la santé qui interviennent directement dans les lieux de vie des bénéficiaires, tels que les centres d'hébergement, les logements insalubres, et parfois même à la rue. L'objectif principal de l'ESSIP est d'assurer des soins de qualité tout en favorisant la réinsertion sociale des patients**

EN 2023 L'ESSIP a connu plusieurs évolutions notables. Le déménagement en juin 2023 vers de nouveaux locaux situés rue du Général Brunet dans le 19ème arrondissement a permis une meilleure coordination avec les autres services de la Fondation. La capacité de l'ESSIP a été étendue à 44 places, répondant ainsi à une demande croissante. **La constitution de l'équipe soignante a été consolidée, bien que le recrutement d'infirmiers demeure un défi majeur.** L'année 2023 a également été marquée par une intensification du travail partenarial avec des acteurs comme l'Armée du Salut, les CHU, et diverses associations, facilitant ainsi des orientations adaptées et des accompagnements pluridisciplinaires. **La création d'un guichet unique porté par Basiliade a également été un point fort, permettant une meilleure gestion des signalements et une coordination efficace avec les autres équipes "mesure 27" de Paris.**

POUR 2024

L'ESSIP prévoit de consolider les bonnes pratiques et d'améliorer la coordination des équipes. La priorité sera donnée à la formation continue des professionnels pour mieux gérer les urgences et les situations complexes. **L'ESSIP envisage de recruter une seconde infirmière coordinatrice (IDEC) pour améliorer la gestion des soins et la coordination des équipes. Le développement des partenariats avec les communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), le SSIAD de la Fondation et d'autres SSIAD sera poursuivi pour renforcer la qualité des soins et l'accompagnement des bénéficiaires. En outre, des actions spécifiques seront développées pour les personnes en situation de logement surencombré et de dépendance afin de mieux répondre à leurs besoins particuliers.**

L'Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité continue de jouer un rôle essentiel dans le soutien médical et social des personnes en grande précarité. Grâce à des actions concertées, des collaborations renforcées et une vision claire pour l'avenir, l'ESSIP s'engage à offrir des soins **de qualité et à favoriser la réinsertion sociale** de ses bénéficiaires. Les perspectives pour 2024 sont prometteuses, avec une volonté affirmée de diversifier les services, de renforcer les partenariats et de garantir une prise en charge personnalisée et respectueuse de la dignité des personnes accompagnées

ACT

**LES APPARTEMENTS
DE COORDINATION
THERAPEUTIQUE**

CULTIVER LE
SOIN
DE
SOI

Les ACT de Paris (75) et du Val-de-Marne (94) jouent un rôle crucial dans la vie des personnes accompagnées en réduisant les effets négatifs des maladies chroniques. Ils hébergent des personnes en situation de précarité et de fragilité, indépendamment de leur situation administrative, tout en assurant une coordination médicale et sociale optimale. En diminuant les incapacités et les contraintes des traitements, ils impliquent les patients dans leurs soins, garantissant ainsi l'observance des traitements et favorisant l'insertion sociale des résidents. Héritiers de l'association Alternat'hiv, les ACT offrent des hébergements individuels ou semi-collectifs et un soutien médico-psycho-social intensif, avec un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins spécifiques des résidents.



ACT 75

39 PLACES



10 Entrées Sorties

2.5 ANNÉES DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

EN 2023 La convivialité est un axe fort de notre projet. Petit déjeuner hebdomadaire, repas mensuel organisé par les résidents, temps d'échange... Ces moments permettent à chacun (professionnels et résidents) de se rencontrer et aident les résidents à rompre leur isolement. De ces rencontres naissent une certaine solidarité entre les résidents, et parfois des amitiés qui peuvent durer au-delà du temps de présence en ACT.

Les personnes accompagnées sont souvent en proie à des douleurs. Depuis le début de l'année 2023, une intervenante en socio-esthétisme travaille par le massage et la relaxation pour diminuer les douleurs. Cet atelier est très apprécié par les résidents. Ce partenariat se poursuivra en 2024, car il contribue à un mieux-être des résidents, ce qui favorise leur engagement dans leurs besoins en santé.

Un séjour a été organisé sur 4 jours et 3 nuits, durant lequel 6 résidents (3 hommes et 3 femmes) ont pu rompre avec un quotidien souvent difficile (rendez-vous médicaux, démarches souvent source de stress). Ce séjour a permis de changer de cadre, de visiter un château (une grande première pour la plupart du groupe), et de participer à des activités autour de la nutrition, de la gestion du stress et du sommeil. Après ce séjour, des liens forts ont été créés entre les résidents, mais aussi avec les professionnels. Cela a généré de la solidarité entre eux et, pour certains, des liens d'amitié. Ces liens sont importants, car la plupart des personnes accompagnées sont très isolées. Il a également été constaté que le groupe participe plus activement aux temps collectifs et aux réunions d'expression.

Depuis un an et demi, deux médiateurs du cabinet Approche et Médiation interviennent tous les deux mois pour inviter les résidents à participer à des rencontres où ils peuvent questionner le fonctionnement des ACT et formuler des critiques ou des propositions. Il est parfois difficile pour les

personnes accompagnées d'émettre une critique ou une proposition. L'intervention de personnes « neutres » garantissant l'anonymat a permis une parole plus libre et des critiques et propositions ont été formulées. Parallèlement, cinq résidents participent, via le logiciel SYNAE de l'HAS, à l'auto-évaluation du service. Ils ont également rencontré un stagiaire « évaluation nouveau protocole ». L'ensemble des critiques et propositions sera étudié dès 2024 et intégré au nouveau projet de service.

EN 2024 Les objectifs incluent la poursuite de la captation d'appartements, le recrutement d'un médecin coordinateur et la vigilance concernant la loi Immigration et ses conséquences sur les situations des personnes accompagnées. Il est également prévu de participer et de proposer des espaces de concertation aux personnes accompagnées en lien avec la Fédération Santé Habitat, et de s'inscrire dans les journées nationales telles que le 1er décembre, journée de lutte contre le Sida, et le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes et pour l'égalité des droits, en partenariat avec d'autres instances, en créant des temps d'échange avec les personnes accompagnées. La réflexion autour des moyens à mettre en œuvre pour développer l'autonomie (administrative, médicale, informatique) des personnes accompagnées sera poursuivie. La lutte contre la fracture numérique continuera en orientant vers les structures spécialisées, en proposant des ateliers informatiques et en équipant progressivement chaque appartement d'un ordinateur, sachant qu'aujourd'hui tous les appartements ont internet que les résidents utilisent essentiellement sur téléphone. Enfin, l'équipe et les résidents seront associés à la finalisation de la réécriture du projet de service et aux temps d'auto-évaluation. Ces objectifs visent à améliorer l'accompagnement des résidents, à renforcer leur autonomie et à favoriser leur inclusion sociale.

ACT 94

3.5 ANNÉES
DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR



5 Entrées Sorties

EN 2023 Les résidents restent hébergés en moyenne trois ans en ACT et quittent la structure pour un lieu de vie stable, le plus souvent un appartement autonome dans le parc social. En cas de besoin, et pour garantir leur stabilité, ils peuvent alors bénéficier d'un suivi par l'équipe mobile ACT HLM ou d'un suivi par un travailleur social dans le cadre des mesures ASLL. Le programme d'ETP "Cultiver le soin de soi" se poursuit et se développe en termes de file active et de types d'ateliers : littéracie en santé, insuffisance rénale et drépanocytose, co-animés cette année avec des résidents. Le travail du pair aidant médiateur de santé au sein des équipes ACT continue de se développer. Grâce au travail d'intégration en amont et à l'accueil du nouveau collègue, le pair aidant a pu déployer et décliner ses interventions au sein de l'équipe ainsi qu'auprès des résidents. Les premiers entretiens individuels avec les résidents ont permis au pair aidant de faire connaissance et de présenter une nouvelle approche dans l'accompagnement : prendre du temps pour s'ouvrir, rire, repérer les envies, dédramatiser la maladie, préparer les accompagnements et améliorer le "vivre ensemble". Le pair aidant a participé à des temps collectifs avec d'autres professionnels : barbecue, journée à la mer, groupes d'expression, groupe de paroles avec des personnes en insuffisance rénale; accompagnements physiques hebdomadaires des résidents à une salle de sport partenaire dans Paris, visites à l'hôpital des résidents hospitalisés, préparation du projet d'atelier couture pour 2024, co-animation d'atelier ETP. Les missions du pair aidant sont complémentaires à celles des autres professionnels de par sa connaissance du vivre avec la maladie et des circuits de santé. Il peut intervenir de façon informelle auprès des résidents, se mobiliser sur la restauration de l'estime de soi et sur la qualité de vie dans sa globalité.

L'année 2023 a aussi été marquée par des freins de plus en plus importants dans l'accès aux droits, perturbant de façon inquiétante la bonne prise en

charge médicale des personnes accompagnées. Certains perdent parfois brutalement leur couverture sociale et leurs ressources, ce qui complique leur parcours de soins et affecte leur santé physique et mentale. Les professionnels qui les accompagnent se trouvent également en difficulté, avec une perte de sens pour l'accompagnement, et certains résidents, bien qu'autonomes dans la gestion de leur pathologie et des démarches administratives, ne peuvent être relogés en raison de l'absence de titre de séjour.

Cette année, une très bonne collaboration a été impulsée avec une maison de santé nouvellement installée à Villejuif, proche du Kremlin-Bicêtre, ce qui permet d'orienter plus facilement les résidents vers la médecine de ville, notamment lorsque les personnes n'ont pas de médecin traitant.

EN 2024 Le dispositif ACT a démontré son efficacité depuis plus de vingt ans. Sa richesse réside dans sa capacité à offrir aux plus démunis et vulnérables un lieu de vie sécurisant et un accompagnement global efficace, favorisant leur intégration et leur autonomie. Le travail s'oriente vers la constitution de deux pôles géographiques d'intervention : Ivry/Kremlin et Villejuif/Chevilly. Une future résidence de 12 studettes avec des bureaux pour l'équipe à Ivry proposera un mode d'accueil différent et plus varié, adapté aux besoins du public concerné. Ce projet nécessitera une réorganisation complète des services, tant pour les résidents que pour les équipes de professionnels. À moyen terme, et jusqu'à la réalisation, l'accent sera mis sur la mise en œuvre de ce projet.

Perspectives 2024 : Préparation et réalisation des auto-évaluations et de l'évaluation externe, avec des groupes de travail associant professionnels, direction et résidents tout au long de l'année.

LES ACT HORS LES MURS

**5 NOUVELLES
PLACES CRÉES**

**159
SIGNALEMENTS
38 SITUATIONS COMPLEXES
102 SIGNALEMENTS DE PARTENAIRES**

Les ACT HLM sont une modalité d'accompagnement qui s'inscrit dans une approche d'aller vers. Ils répondent au besoin de déployer des interventions pluridisciplinaires dans le Val-de-Marne au sein de toute forme d'habitat et visent à mieux répondre aux besoins des usagers les plus éloignés de l'offre de soin et des dispositifs de prévention. Les personnes accompagnées ne nécessitent pas d'hospitalisation. Elles souffrent toutefois de maladies chroniques, présentent des vulnérabilités ou une dépendance dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne, ce qui affecte leur adhésion à leur parcours de soin ainsi que le suivi et la qualité de leurs démarches administratives et sociales. L'équipe HLM permet aux personnes accompagnées de reprendre leur parcours de soin et d'améliorer leur qualité de vie au quotidien.

En 2023, des progrès importants ont été réalisés pour améliorer le service et l'accompagnement des résidents. Fin 2023, cinq places supplémentaires ont été ouvertes pour le service HLM, permettant d'élargir la capacité d'accueil. Le travail de partenariat et de réseau avec les autres équipes mobiles du département a été renforcé grâce à la coordination accrue de ces équipes. Cette collaboration a permis de maintenir la possibilité d'évaluer sur place toutes les demandes d'accompagnement ou d'orientation adressées par les partenaires. En fonction du nombre de demandes reçues, l'intervention s'est concentrée sur le nord-ouest du Val-de-Marne pour optimiser les ressources disponibles.

Un exemple marquant des actions menées par les ACT HLM en 2023 est la réorganisation et le renforcement du suivi médical d'une personne souffrant de maladie chronique, en situation de handicap visuel, et vivant en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), sans papiers et sans ressources. Admise en ACT, cette personne a gagné en autonomie grâce à des cours de locomotion débutés en centre d'urgence, avec l'aide de la commission d'action sociale de la Fondation Maison des Champs.

Tout au long de l'année, des groupes de travail spécifiques inter-équipes ACT ont été mis en place pour préparer l'évaluation externe prévue fin 2024. Ces groupes de travail ont inclus des échanges

entre directeurs, chefs de service, professionnels des deux équipes, ainsi qu'entre professionnels, résidents et personnes accompagnées. Cette approche collaborative a permis de renforcer les liens et de préparer une évaluation approfondie et inclusive.

Le dispositif ACT se concentre sur la constitution de deux pôles géographiques d'intervention : Ivry/Kremlin et Villejuif/Chevilly. Une future résidence de 12 studettes avec des bureaux pour l'équipe à Ivry proposera un mode d'accueil différent et plus varié, adapté aux besoins du public concerné. Ce projet nécessitera une réorganisation complète des services, tant pour les résidents que pour les équipes de professionnels. À moyen terme, et jusqu'à la réalisation, l'accent sera mis sur la mise en œuvre de ce projet.

Le service ACT HLM, en cours de développement depuis sa création fin 2021, réadapte continuellement ses pratiques et ses outils en fonction du public spécifique rencontré. Avec l'extension des places en fin d'année, il est crucial d'assurer et de consolider la croissance de l'équipe pour répondre aux besoins croissants des bénéficiaires. Les objectifs pour 2024 incluent :

- Assurer et consolider la croissance de l'équipe pour répondre aux besoins croissants des bénéficiaires.

- Renforcer les partenariats et le travail en réseau avec les autres équipes mobiles du département pour une meilleure coordination des soins.
- Préparer l'évaluation externe prévue fin 2024 en continuant les groupes de travail inter-équipes ACT, facilitant les échanges et améliorant les pratiques.
- Maintenir la possibilité d'évaluer sur place toutes les demandes d'accompagnement ou d'orientation pour offrir un soutien personnalisé et adapté à chaque situation.

En somme, le service ACT HLM continue de s'adapter et d'innover pour mieux répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables, en assurant un suivi de qualité et en favorisant leur autonomie et leur bien-être au quotidien.

FOCUS LA COORDINATION DES ÉQUIPES MOBILES

En 2023, le service des ACT Hors les Murs (ACT HLM) a organisé un total de 5 réunions inter-équipes : 4 réunions avec le SIAO 94 et une réunion avec la PASS mobile de Mondor. Ces réunions ont permis d'aborder plusieurs thématiques essentielles, telles que les problématiques de sous-effectif et de recrutement, la réalisation des bilans infirmiers, les rapports d'activité standardisés et les suivis en doublon. Des discussions spécifiques ont également porté sur le travail infirmier, le travail en rue, la fluidité du parcours de soin, les besoins en PASS ambulatoire et en psychiatrie.

Les partenariats établis en 2023 ont inclus diverses associations (MDM, MSF, SSP, FTDA, Lirosep, Pharma Solidaires, Unicités, etc.), des structures d'hébergement (LAM/LHSS SSP Ivry, Guichet unique ACT Basiliades, HUDA Vitry, CHRS Claire Amitié, etc.), des services médicaux (EMPP, CAARUD, DAC, CMS Ivry et Villejuif, CLSM Villejuif, etc.), ainsi que le SPIP Fresnes. Les partenaires les plus réguliers ont été l'EMUS, le SIAO, le DAC Ouest, le CAARUD, la PASS CHIV et Mondor.

Le service a également eu des échanges avec des partenaires hors territoire, comme la régulation-coordination du 93 et 75, La Croix-Rouge au coin de la rue 92, le DAC 92, la PASS mobile de Nantes et le LHSS mobile de Marseille.

En 2023, 159 signalements ont été traités, provenant principalement de la SPADA, Lirosep, le 115, l'EMUS, l'hôpital de Thiais, la maternité du KB, le CHIV, le DAC, le CLSM, Tremplin, la régulation du

93, la PMI, le Caarud, le PRE Villejuif, le CMP Villejuif, le CHU et le CHRS. Parmi ces signalements, 38 concernaient des situations complexes nécessitant un soutien pour les orientations et l'organisation de synthèses, et 102 signalements ont été effectués par des partenaires.

Les orientations des situations se sont réparties comme suit :

- 55 vers des structures hors équipes mobiles (EMPP, ACT, LHSS, LAM)
- 47 vers les équipes mobiles :
 - 18 vers l'ESSIP
 - 7 vers l'EMSP
 - 8 vers l'ACT HLM
 - 5 vers le LHSS mobile
 - 9 vers la périnatalité

Les activités de coordination ont inclus l'organisation d'actions collectives en hôtel en partenariat avec l'EMSP, le LHSS mobile et le LHSS mobile périnatalité, rencontrant 110 personnes en 2023, ainsi que la coordination des mises à l'abri (gymnase, places grand froid).

L'activité de coordination des équipes mobiles a été très dense en 2023, atteignant toute son ampleur. La collaboration avec les ARS et le SIAO du Val-de-Marne a été excellente. En 2024, les rencontres partenariales et le maintien des liens inter-équipes se poursuivront afin d'assurer une meilleure coordination des actions auprès des personnes accompagnées.

LA CRÈCHE SAINTE LUCIE

La Crèche Sainte Lucie, située au 13 bis rue des Bernardins dans le 5ème arrondissement de Paris, est un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) associatif. Fondée le 5 novembre 1894, cette structure est gérée par la Fondation Maison Des Champs depuis le 1er octobre 2005.

La mission principale est d'accueillir le jeune enfant dans son individualité. Un travail en étroite collaboration avec les parents permet de tisser un lien de confiance et de les accompagner dans une étape clé de leur vie : la première séparation. Pour cette première expérience en collectivité, le petit explorateur est choyé, écouté et soutenu afin de lui donner les moyens de découvrir le monde qui l'entoure. Par une posture et des observations attentives, la parentalité est accompagnée dans un intérêt de prévention et de promotion de la santé du tout-petit et de son développement.

En 2023, une partie du matériel pédagogique a été renouvelée et les espaces ont été réaménagés. Ces modifications ont permis d'amorcer une réflexion sur le libre choix de l'enfant et la posture bien-traitante et soutenante de l'adulte face aux explorations des enfants. Un espace à inspiration Snoezelen a également été aménagé, offrant ainsi une découverte sensorielle à l'enfant.

Un défi majeur cette année a été la crise de l'emploi dans le domaine de la petite enfance. Grâce à la patience et à l'adaptation à divers profils, des personnes partageant les valeurs éducatives de la structure ont pu être recrutées. Une innovation a été l'introduction d'un nouveau format de réunion appelé "Groupe de travail sur le jeune enfant".

La collaboration au sein de l'équipe s'est bien déroulée, avec des ajustements communs pour atteindre l'objectif principal : le bien-être du jeune enfant. De plus, un nouveau partenariat a

été développé avec la bibliothèque du quartier, qui vient une fois par mois lire des histoires aux enfants.

EN 2024 À long terme, il est souhaité de recruter deux auxiliaires de puériculture, malgré leur rareté sur le marché de l'emploi. La continuité du renouvellement du matériel pédagogique reste une priorité pour offrir un environnement stimulant et adapté aux enfants. La mise en place du projet "Signes associés à la parole" est envisagée pour apporter une valeur ajoutée à la crèche Sainte Lucie, facilitant la communication avec les tout-petits.

Maintenir les événements avec les parents est crucial pour garantir une relation de qualité, favorisant ainsi la coéducation et le bien-être de chaque enfant. Au sein du service, un projet pour les professionnelles, incluant des activités telles que le yoga, la sophrologie et le massage, est prévu pour améliorer leur bien-être et renforcer la cohésion de l'équipe.

Il est également envisagé de mettre en place un partenariat avec un des services de la Fondation Maison des Champs afin de créer une nouvelle dynamique et renforcer la collaboration entre les différents acteurs.

RAPPORT FINANCIER

UNE ACTIVITE ECONOMIQUE GLOBALEMENT DEFICITAIRE

L'année 2023 confirme la fragilisation budgétaire amorcée en 2021 et qui s'était accentuée en 2022.

Le compte de résultat présente un déficit de 488 k€ en 2023, un montant à nouveau très élevé bien qu'en légère atténuation par rapport au déficit de 2022 d'un montant de 556 k€.

Les raisons de ce déficit s'expliquent pleinement par les niveaux respectifs des charges et des produits d'exploitations et leurs évolutions. Les éléments financiers et exceptionnels ont un impact marginal sur le résultat comptable.

Les produits d'exploitation passent de 16 651 k€ à 17 736 k€ entre 2022 et 2023 soit une progression de 6,5 %. Ce chiffre reflète bien une hausse de l'activité économique de la Fondation, l'inflation n'ayant été que faiblement répercutée sur les montants de la tarification sociale.

Le déficit du compte de résultat s'explique par un niveau de charges beaucoup plus élevé que celui des produits. Le montant de charges d'exploitation s'élève à 18 230 k€ en 2023 ; il est en progression de 6 % par rapport à l'année précédente.

Notons que les dépenses de consommables et de services (poste « achats et autres charges externes) augmentent de 14 %. L'impact de l'inflation sur cette évolution est particulièrement significatif.

Parc contre, la hausse des charges de personnel (y compris les charges fiscales liées aux salaires) s'élève à 6,8 % alors qu'elle avait été de 14 % en 2022.

Nous avons souligné dans le rapport financier de 2022 que le résultat déficitaire s'expliquait en premier lieu par une forte hausse des charges de personnel non compensée par les produits de l'activité courante.

L'aggravation de ce phénomène est largement freinée en 2023 mais, pour plus grande partie, le déficit de 2023 est toujours bien la conséquence du constat posé en 2022.

Notons à ce propos que les charges de personnel (y compris les charges fiscales liées aux salaires) représentent 81 % de la masse budgétaire.

En annexe sont présentés les comptes de résultat par secteur d'activité

UNE FRAGILISATION DE LA SITUATION FINANCIERE

En k€	2021	2022	2023
Fonds de roulement	1 052	687	123
Besoin en fonds de roulement (Excédent de financement d'exploitation)	(861)	(1 628)	(1 163)
Trésorerie	1 913	2 315	1 286
Trésorerie en nombre de jours de dépenses courantes	48	51	26
Capacité d'autofinancement	563	(191)	(452)
Ratio de vétusté des équipements (Amortissements cumulés / Montants bruts) x 100	77%	71%	63%

L'impact financier de l'activité économique courante s'apprécie au travers de la notion de capacité d'autofinancement. Celle-ci mesure la hausse ou la baisse de la trésorerie générée (pour l'essentiel) par les rentrées et les sorties de trésorerie de l'activité courante.

En 2023, la CAF est négative pour la seconde année consécutive pour un montant de 452 k€.

Cela signifie que l'activité courante de l'ensemble des services de la Fondation a dégradé la trésorerie pour ce montant.

Au 31 décembre 2023, les équilibres financiers restent respectés (le fonds de roulement et la trésorerie sont positifs) mais leur forte diminution par rapport à l'année précédente reflète une fragilisation financière.

A quelques ajustements près, le fonds de roulement correspond au montant de trésorerie dont disposerait la Fondation si toutes les sommes qui lui sont dues (les créances d'exploitation) mais également celles qu'elle doit aux uns et aux autres (les dettes d'exploitations) étaient réglées sans délai.

Le montant du fonds de roulement diminue fortement (voir tableau ci-dessus) principalement en raison de l'impact de l'activité économique de la Fondation sur la trésorerie (la CAF négative).

Il diminue d'autant la capacité de la Fondation à financer des futurs investissements.

Notons toutefois que certains investissements de renouvellement effectués en 2023 permettent pour la seconde année consécutive une diminution de la vétusté moyenne des équipements.

Le jeu des créances et des dettes d'exploitation demeure favorable à la trésorerie mais pour un montant nettement moindre que l'année précédente (voir l'EFE dans tableau ci-dessus).

La principale raison est la hausse du montant des créances d'exploitation. Le délai de recouvrement des créances sur certains organismes financeurs et/ou bénéficiaires s'est allongé et nécessite d'engager des mesures correctives.

Les diminutions respectives du fonds de roulement et de l'excédent de financement d'exploitation expliquent la forte dégradation de la trésorerie. Celle-ci représentent un peu moins de 30 jours dépenses courantes soit un niveau très inférieur aux 60 jours recommandés pour les Fondations.

La Fondation reste encore en mesure d'honorer les échéances à court terme de son activité courante sans recourir à des concours bancaires courants (dépannages de trésorerie).

Toutefois cette dégradation financière doit être endiguée.

Cela exige un retour rapide à l'équilibre budgétaire global des activités de la Fondation.



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

"Être chez soi, c'est être soi"
au milieu des siens, dans son quartier

www.fmdc.fr

55 rue de Belleville • 75019 Paris
01.85.08.50.92 • fondation@fmdc.fr